

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-3559

présenté par
M. Ferrara

à l'amendement n° 3011 du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE 54

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.